

La meilleure performance possible

Autor(en): **Kaech, Arnold**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **8 (1951)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» A vous, les représentants des 36.000 éclaireuses et éclaireurs de notre patrie, et par vous à toute la jeunesse du pays, je dis qu'il vaut la peine de lutter pour ces valeurs. Mon expérience me l'a suffisamment démontré. Prenez l'exemple de nos soldats de la mobilisation 1939-45, de vos mères, de vos sœurs, qui, pendant ces six années de guerre, n'ont reculé devant aucun sacrifice pour assurer notre liberté et notre indépendance.

» C'est leur fidélité au drapeau, leur esprit de camaraderie, leur esprit d'équipe et de solidarité

qui nous ont permis de tenir. Mais faites attention à ceci : la seule résolution ne suffit pas, il faut le vouloir, le vouloir constamment et pas seulement le désirer.»

Disons un chaleureux merci à notre cher Général, pour cette affirmation si catégorique de sa foi qui est aussi, Dieu merci, celle de la grande majorité de notre jeunesse. La voie nous est maintenant clairement tracée : EN AVANT, COURAGEUX ET FIDÈLES, CONTRE VENTS ET MARÉES !

Francis PELLAUD.

La meilleure performance possible

Récemment se sont déroulés, à Helsinki, les Championnats du monde de lutte libre. Huit titres étaient en compétition ; six d'entre eux furent gagnés par les Turcs et deux par les Suédois. Le fait que les Suisses s'en retournèrent les mains vides fut sans doute péniblement ressenti par tous les adeptes de ce sport antique, viril et dur sans que cela constituât pourtant un malheur national. Les équipes représentatives de France, d'Angleterre, du Danemark, etc. sont, elles aussi, retournées dans leur pays sans prix et sans gloire. Nous connaissons le mot fameux du baron de Coubertin selon lequel la participation est plus importante que la victoire. C'est pourquoi nous voulons aussi l'appliquer, à juste titre, aux lutteurs qui ont défendu, en Finlande, les couleurs suisses et essayé de défendre une tradition qui remonte aux jeux de combat des vieux Suisses et qui a valu à notre pays le renom d'être une des plus fortes nations dans le domaine de la lutte, ce dont témoignent éloquentement de nombreuses médailles olympiques.

Ce principe de la participation — d'ailleurs souvent invoqué par ceux auxquels la compétition n'apporte pas les succès escomptés — n'est pas le seul ni le plus important de l'activité sportive. Aussi importante, et ce qui constitue à nos yeux la loi fondamentale du sport, c'est l'aspiration à la meilleure performance. La participation, que ce soit celle d'un individu ou celle d'une nation, ne revêt un sens sportif que pour autant qu'elle soit animée de l'intense désir et de la ferme volonté de faire « le mieux possible ».

* * *

Considérée sous cet angle, la représentation des lutteurs de la Fédération suisse de lutte amateur annoncés comme représentants de la Suisse aux Championnats du monde « sonnait faux ». Ces concurrents ne constituaient aucunement la meilleure équipe que notre pays aurait pu mettre sur pied. Deux d'entre eux se sont toutefois imposés. Leurs noms ont évoqué, pour nous, des temps passés et notamment les Jeux olympiques de 1948, alors qu'ils représentaient réellement la Suisse (et une autre association !). Dans son ensemble, l'équipe de la F.S.L.A. donnait une image fort défigurée des possibilités et de la force de notre sport de lutte. La Suisse n'a pas donné le meilleur d'elle-même aux Championnats du monde de lutte. Cela seul, et non pas le fait qu'aucun honneur extérieur nous soit échu, est regrettable !

Comment en est-on arrivé là ?

A la suite de diverses circonstances, la F.S.L.A. fut reconnue comme seul représentant compétent du sport de la lutte suisse, par la Fédération internationale de lutte. Sur le plan national, elle a saboté toutes les tentatives de constituer une véritable représentation des lutteurs suisses. Il est ainsi prouvé ;

— que la Fédération suisse de lutte amateur n'a pas réellement à coeur le développement du sport de la lutte, comme on pouvait s'en douter, mais qu'elle poursuit des buts personnels ;

— qu'elle ne respecte pas les règles de la collaboration comme c'est la coutume dans notre pays.

Ce sont les raisons pour lesquelles les sphères sportives de notre pays, c'est-à-dire l'Association nationale d'Éducation physique et le Comité olympique suisse, ne l'ont pas reconnue.

* * *

Mais n'aurait-on pas pu empêcher les lutteurs de la F.S.L.A. de participer à un championnat en tant que représentants de notre pays ?

Non, une telle possibilité n'existe pas, si bizarre que cela puisse paraître à une époque où chaque pays s'efforce de préserver, à tout prix, son prestige sportif. Aussi longtemps que la F.S.L.A. en supporte les frais et que la Fédération internationale de lutte se contente de cette pseudo-représentation, elle peut porter les couleurs suisses, même si le niveau de ses performances devait encore tomber en-dessous de celui d'aujourd'hui.

Ni l'Association nationale d'éducation physique, ni le Comité olympique suisse et moins encore « l'Etat » ne peuvent intervenir.

* * *

Cette impuissance est sans doute fort regrettable et ne contribue certainement pas au « renom sportif » de notre pays. Mais elle est évidemment le prix que nous devons payer pour cette liberté absolue qui caractérise l'organisation de nos affaires sportives.

Une organisation libérale n'est toutefois imaginable que si toutes les parties sont prêtes à collaborer pour le bien de l'ensemble. Là où cela n'est pas le cas, tout égard nous paraît inopportun.

Arnold Kaech.